

ANNEXE 1 : PLAN DE SITUATION

ANNEXE 2 : PLAN PARCELLAIRE

ANNEXE 3 : PLAN D'ENSEMBLE

ANNEXE 4 : SCHÉMA D'EXPLOITATION

ANNEXE 5 : SCHÉMA DE REMISE EN ÉTAT

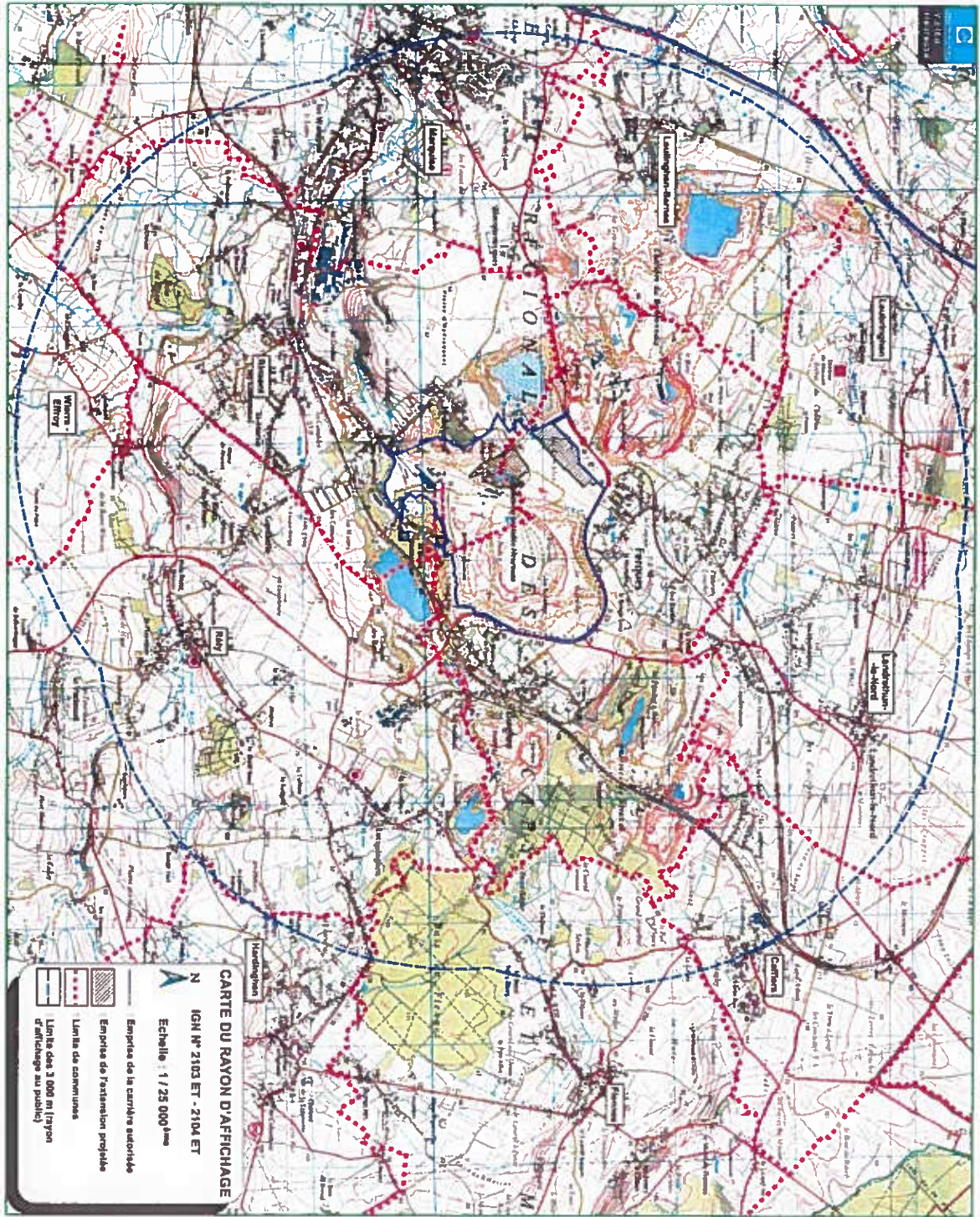
ANNEXE 6 : PLAN DE LOCALISATION DES POINTS DE MESURE DES RETOMBÉES DE
POUSSIÈRES DANS L'ENVIRONNEMENT

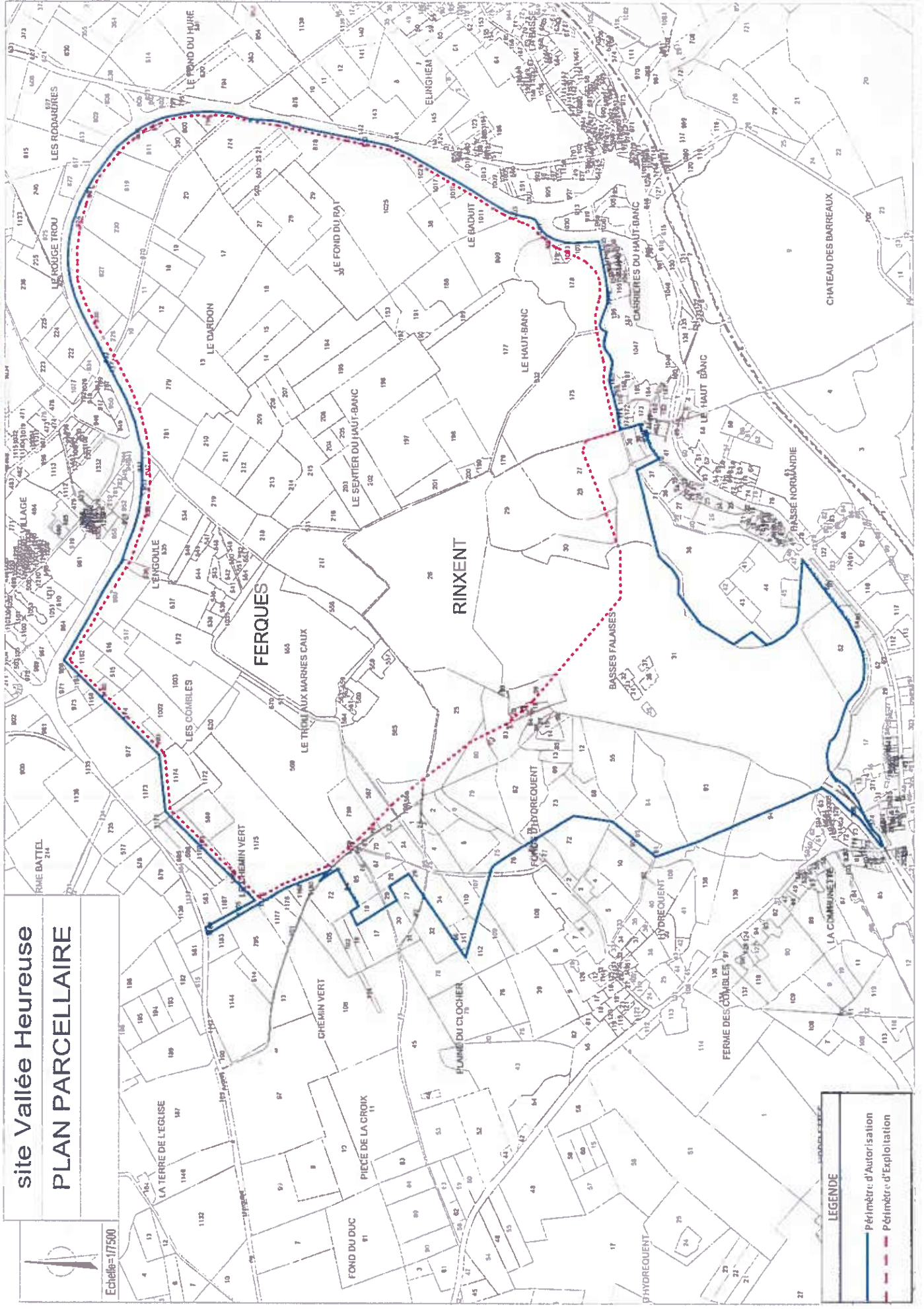
ANNEXE 7 : MÉTHODES DE RÉFÉRENCE

ANNEXE 8 : PLAN DE LOCALISATION DES POINTS DE MESURE DES NIVEAUX SONORES

ANNEXE 9 : PLAN DE LOCALISATION DES POINTS DE MESURE DES VIBRATIONS

Annexe N° 1





site Vallée Heureuse PLAN PARCELLAIRE



Echelle: 1/17500

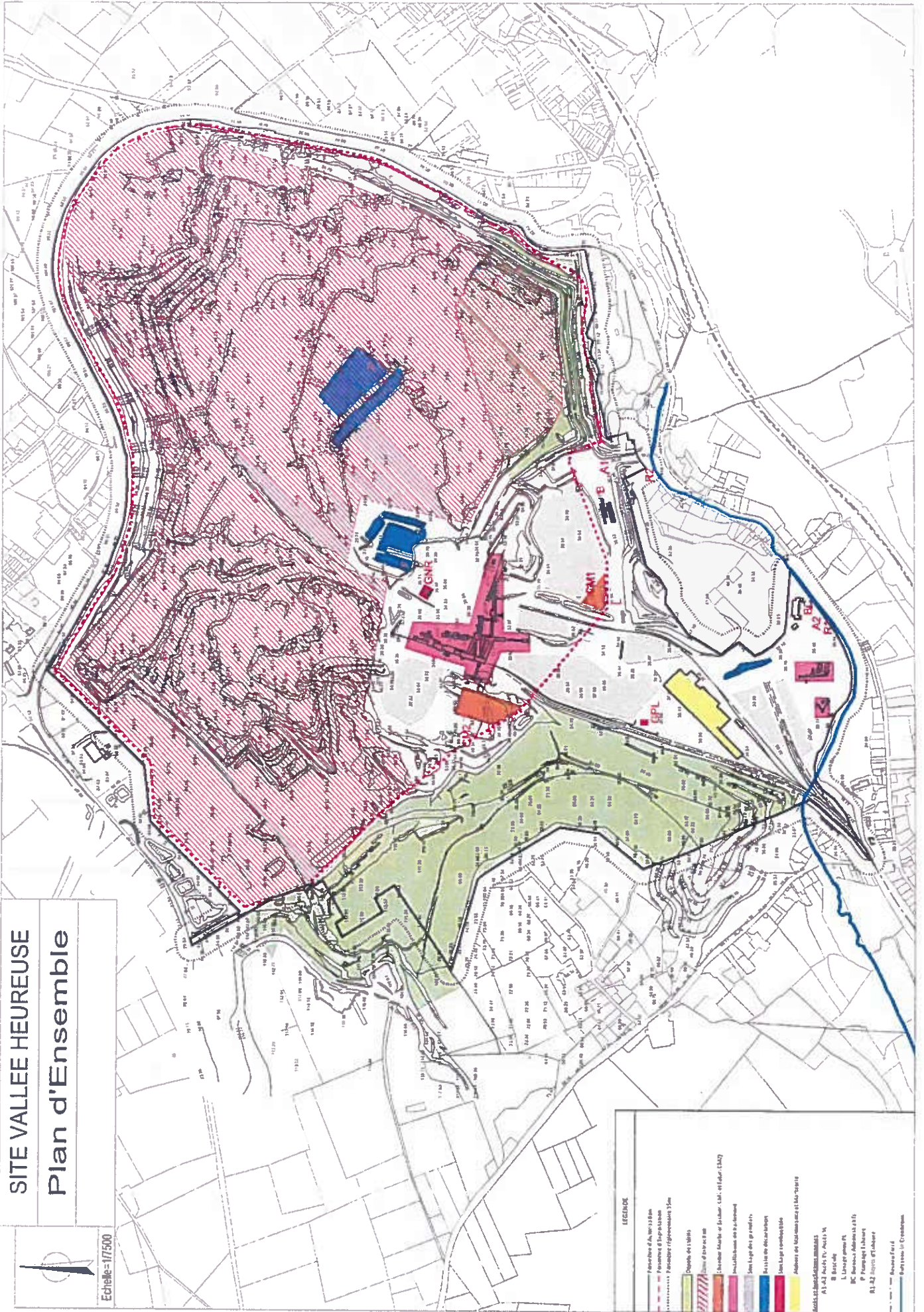
LEGENDE

- Périmètre d'Autorisation
- - - Périmètre d'Exploitation

Annexe N°3

SITE VALLEE HEUREUSE Plan d'Ensemble

Echelle = 1/7500

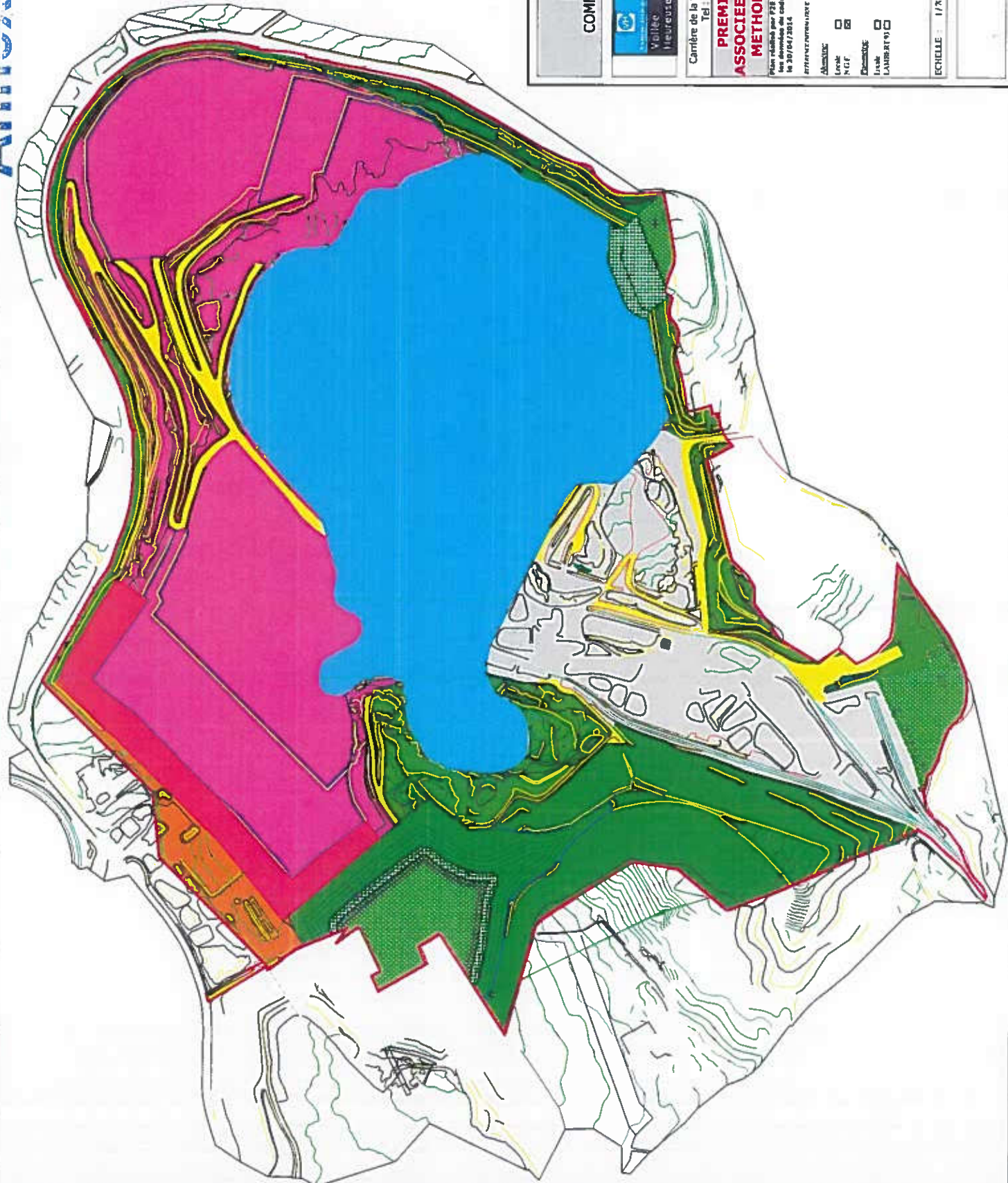


LEGENDE

- Aire de stationnement
- Bâtiments
- Bâtiments
- Zones paysannes
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération
- Périmètre de l'opération

Annexe N°4

(Phase 1)



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS (62)
COMMUNES DE FERQUES ET RINXENT

Carrière "Vallée Heureuse"
Dossier de demande d'autorisation de renouvellement et d'extension

Carrière de la Vallée Heureuse - BP3 - Hydrocquet 62 720 RINXENT
Tel : 03.21.99.53.99 Fax : 03.21.99.53.90

PREMIERE PHASE D'EXPLOITATION ASSOCIEE AUX GARANTIES FINANCIERES : METHODE EXHAUSTIVE ET DETAILLEE

Plan réalisé pour P2R avec le 30/04/2014

ENTREPRENEUR : 119

ABUSIVE :

TRACÉ :

M.C.F. :

CLASSEUR :

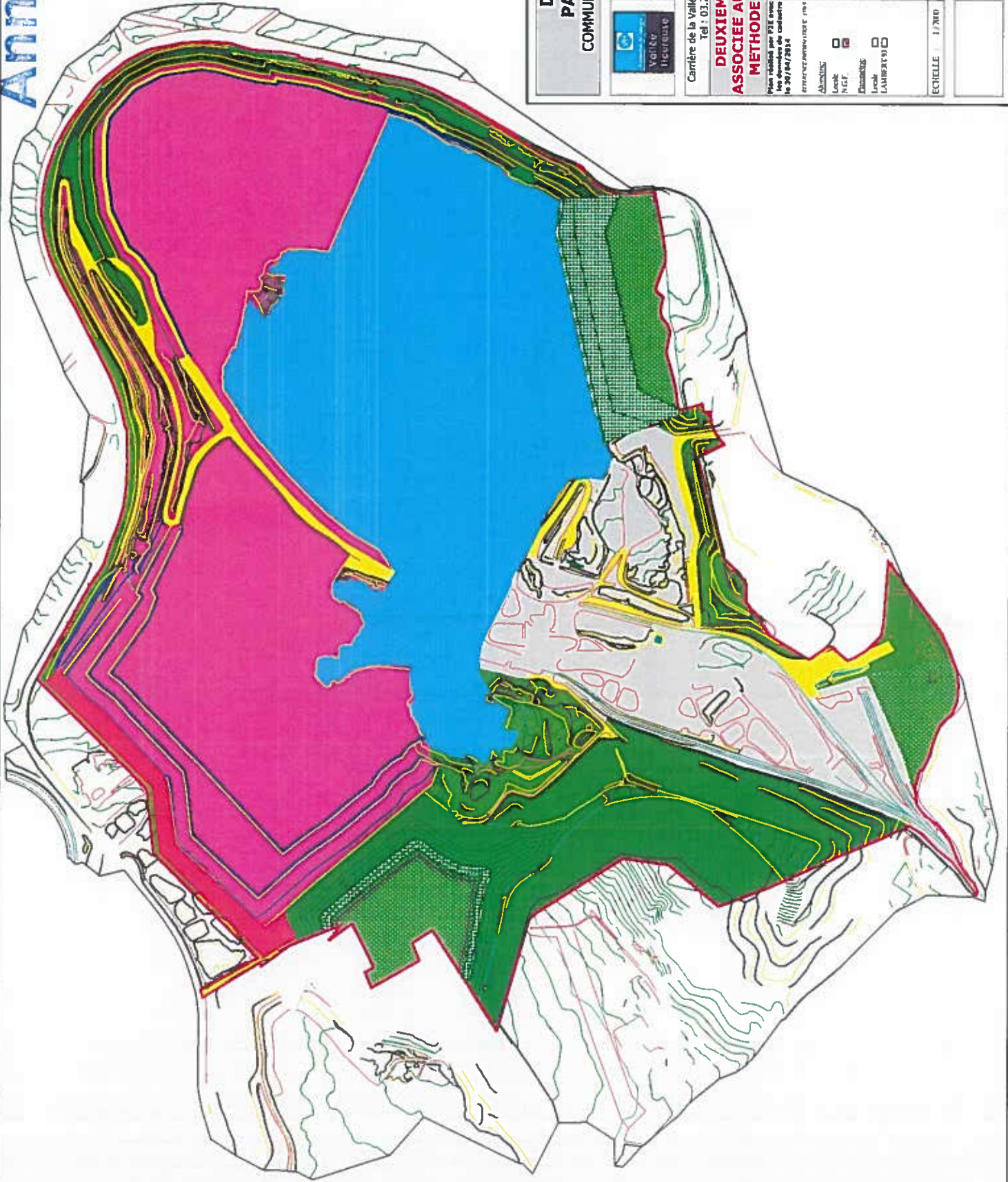
LIVRÉ :

LABORÉ :

ECHELLE : 1/700

LEGENDE

- : Limité de la demande d'autorisation d'exploiter
- : Plan d'eau résidu 30 m NGF
- : Bennes
- : Plate de déverse
- : Chemin d'exploitation
- : Limites des bords (0-15 m)
- : Zone d'ajût remis en état
- : Zones à réajuster : maintenance dans l'état initial
- : Bords de 15 m non réaménagés
- : Zones déboisées
- : Surfaces réaménagées en lands
- : Surfaces réaménagées en bâtiment
- : Surfaces d'activités diverses



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS (62)
COMMUNES DE FERQUES ET RINXENT

Carrière "Vallée Heureuse"
Dossier de demande d'autorisation de renouvellement et d'extension

Carrière de la Vallée Heureuse - BP3 - Hydrocquet 62 720 RINXENT
Tel : 03.21.99.53.99 Fax : 03.21.99.53.90

DEUXIEME PHASE D'EXPLOITATION ASSOCIEE AUX GARANTIES FINANCIERES : METHODE EXHAUSTIVE ET DETAILLEE

Plan réalisé pour PPI avec l'arrêté préfectoral n° 2014/2014

- LEGENDE**
- : Limites de la demande d'autorisation d'exploiter
 - : Plan d'eau résineux 30 m x 100
 - : Buissons
 - : Piste de chantier
 - : Cheminer d'exploitation
 - : Limites des travaux (0m-15 m)
 - : Zones déjà remises en état
 - : Zones déblées : maintenance des bords (hors talus)
 - : Bords de 15 m non réaménagés
 - : Zones d'arrêté
 - : Surfaces réaménagées en terre
 - : Surfaces réaménagées en bétonnement
 - : Surfaces d'aptabilité A3000

ABRÉVIATIONS

MAIRIE

MAIRIE

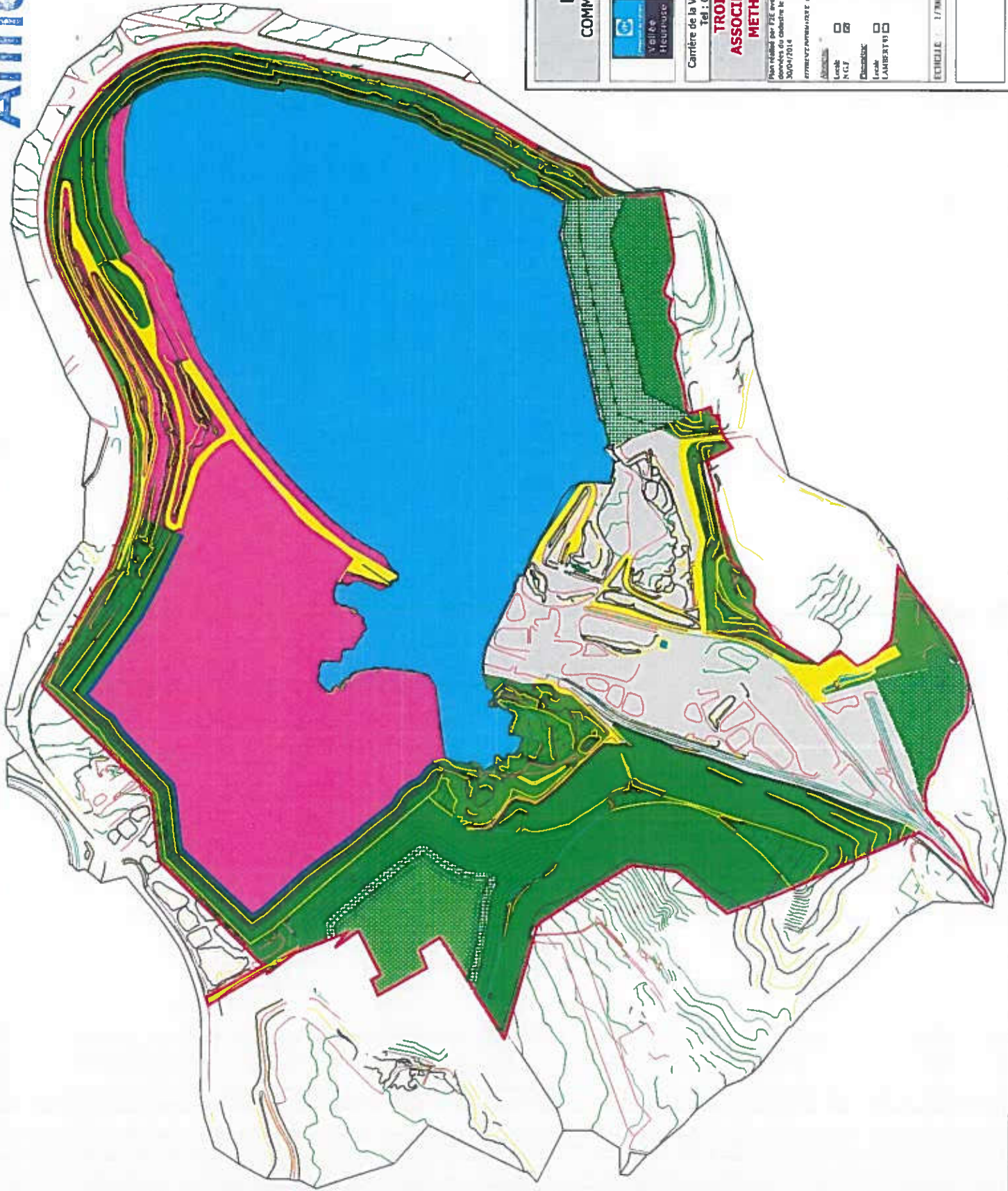
MAIRIE

MAIRIE

ECHELLE 1/7000

Annexe N°4

(Phase 3)



DEPARTEMENT DU
PAS-DE-CALAIS (62)
COMMUNES DE FERQUES ET RINXENT



Carrière "Vallée Heureuse"
Dossier de demande d'autorisation
de renouvellement et d'extension

Carrière de la Vallée Heureuse - BP3 - Hydrocours 67 720 RINXENT
Tél : 03.21.99.53.99 Fax : 03.21.99.53.90

TROISIEME PHASE D'EXPLOITATION
ASSOCIEE AUX GARANTIES FINANCIERES :
METHODE EXHAUSTIVE ET DETAILLEE

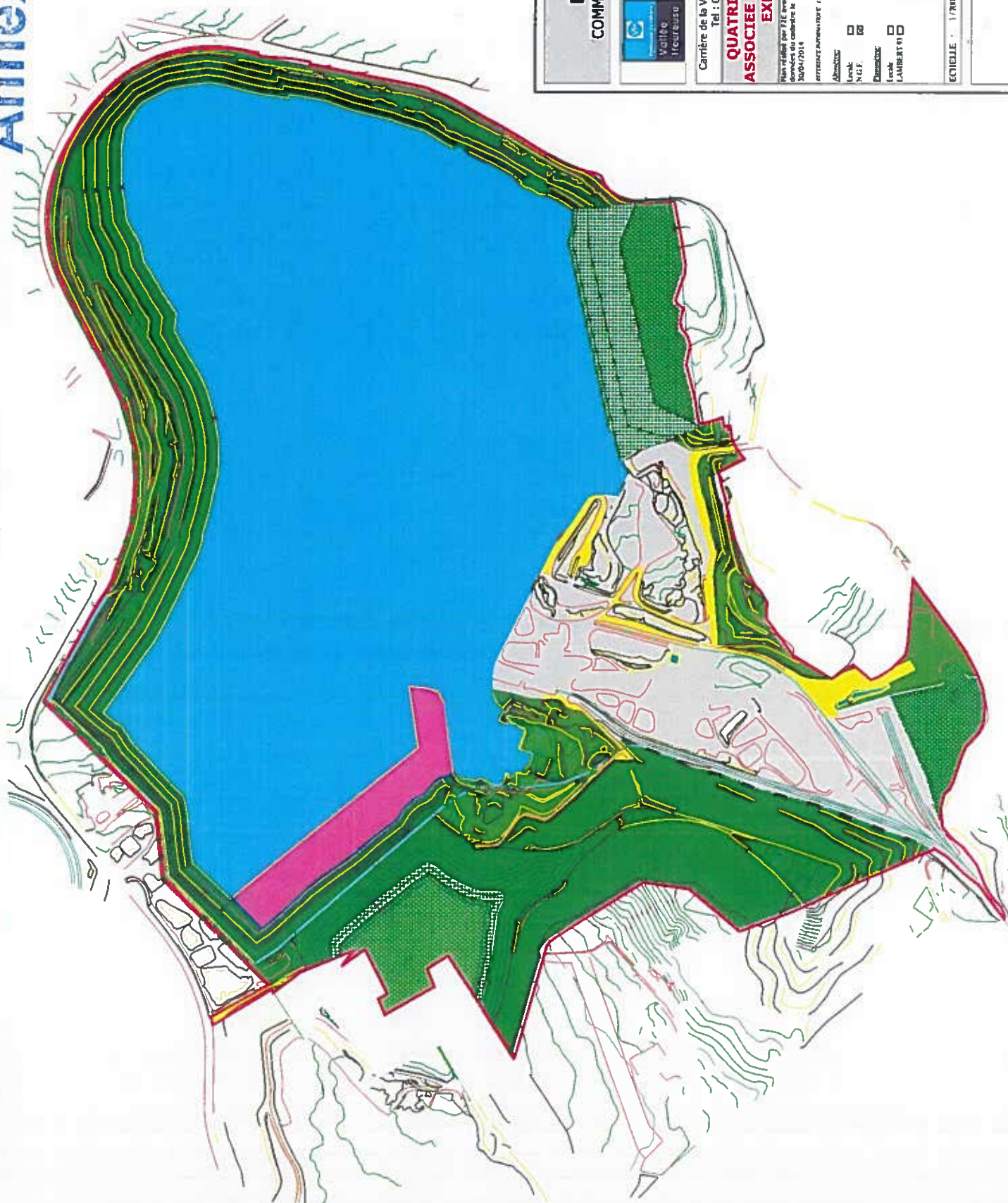
Plan réalisé par PEE Ingénierie
pour le Département du Pas de Calais le
30/04/2014
enregistrements : pas

- LEGENDE**
- Limite de la demande d'autorisation d'exploiter
 - Plan d'eau moins de 30 m NGF
 - Banquet
 - Plots de décharge
 - Charrier d'exploitation
 - Limite des terres (0-15 m)
 - Zone déjà remise en état
 - Zone à réaménager : maintenance des sols (Matière)
 - Bande de 15 m non réaménager
 - Zone d'occupation
 - Surfaces réaménagées en terres
 - Surfaces réaménagées en bâtiment
 - Surfaces d'activités extérieures

Altitudes :
N.G.F.
D.N.M.
LAMBERT

ECHELLE : 1/7000

Annexe N°4 (Phase 4)



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS (62)
COMMUNES DE FERQUES ET RINKENT

Carrière "Vallée Heureuse"
Dossier de demande d'autorisation de renouvellement et d'extension

QUATRIEME PHASE L'EXPLOITATION ASSOCIEE AUX GARANTIES FINANCIERES EXHAUSTIVE ET DETAILLEE

Plan de détail par FIE avec les données du cadastre de 30/04/2014

ARRONDISSEMENT (rs)

Altitude: N.G.F. LAMBERT 93

Levée: N.G.F. LAMBERT 93

ÉCHELLE : 1/7000

T. ALAIN WILHEM BENTONEN
tel : 03 21 99 53 99
fax : 03 21 99 53 99
www.montpellier.com

LEGENDE

	: Bassins
	: Pente de descente
	: Plan d'eau inférieur 20 m NGF
	: Charrière d'exploitation
	: Usines des bruits (N+15 m)
	: Zone affaiblissement en bruit
	: Zone défilés : multilobes dans l'axe initial
	: Bande de 15 m non réaménagée
	: Zones d'abandon
	: Surfaces réaménagées en bande
	: Surfaces réaménagées en lotissement
	: Surfaces d'entretien futur

Annexe No 1

(Phase 5)



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS (62)
COMMUNES DE FERQUES ET RINXENT

Carrière "Vallée Heureuse"
Dossier de demande d'autorisation de renouvellement et d'extension

CINQUIEME PHASE L'EXPLOITATION ASSOCIEE AUX GARANTIES FINANCIERES METHODE EXHAUSTIVE ET DETAILLEE

Cantière de la Vallée Heureuse - BP3 - HYDRICOURT 62 720 RINXENT
Tel : 03.21.99.53.99 Fax : 03.21.99.53.90

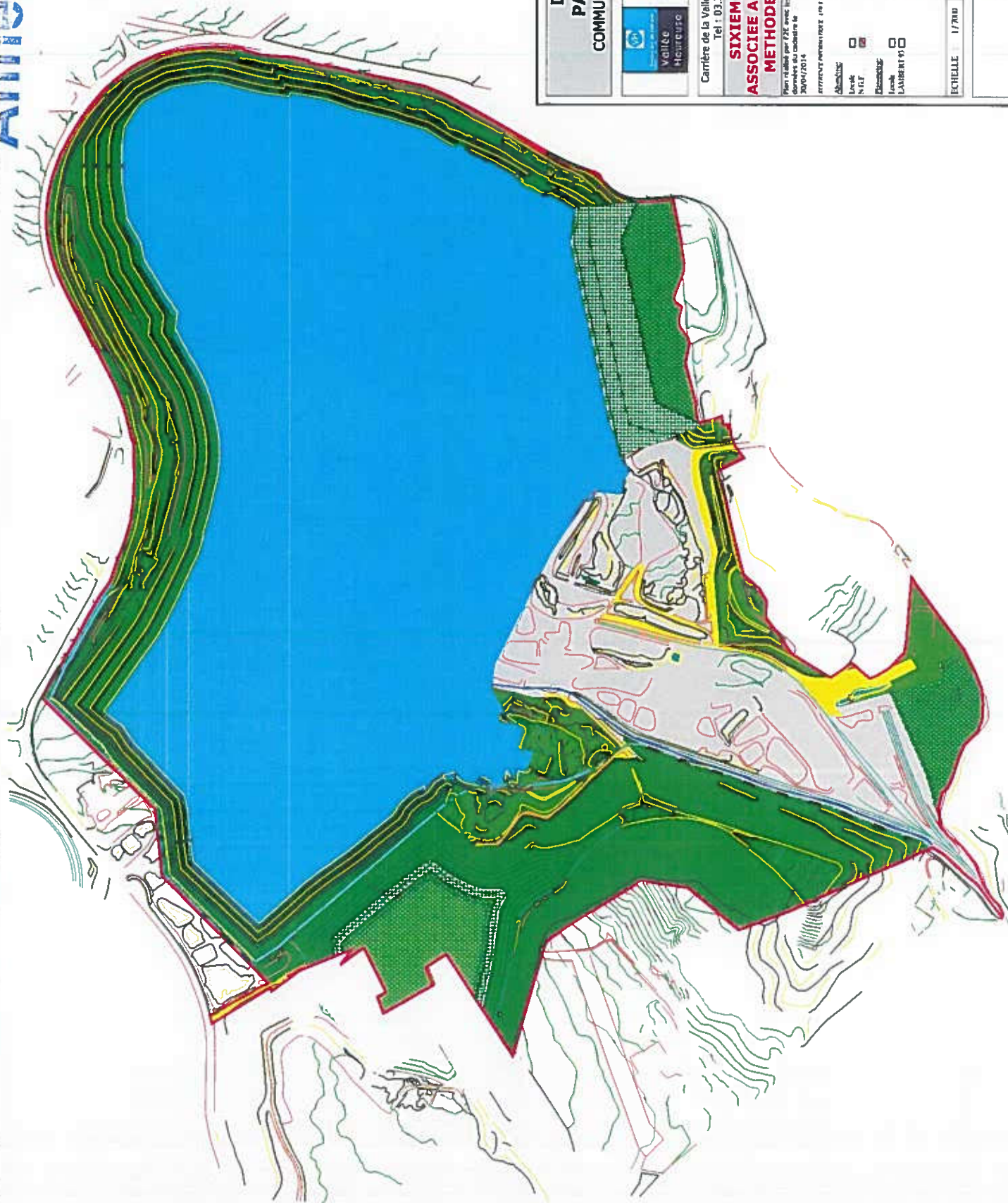
ALABUS Local N°G7	AMBIANCE Local N°G7	AMBIANCE Local N°G7
<p style="font-size: small;">Plan réalisé par FER pour les services en cabinet le 20/04/2014</p> <p style="font-size: x-small;">APPREHENSIVEMENT 201</p> <p style="font-size: x-small;">P. ALABUS & ASSOCIES</p> <p style="font-size: x-small;">SANS MONTPELLIER Cedex 2</p> <p style="font-size: x-small;">Tel : 05.63.00.03.05</p> <p style="font-size: x-small;">Fax : 05.63.00.03.06</p>		

LEGENDE

- Brousses
- Puits de déviation
- Périphones installation Bass de traitement et stockage des effluents
- Cheminer d'exploitation
- Déblais de carrière
- Usure des terres (0m15 m)
- Zone défroncée au dit
- Zone défroncée : matériaux extra (N°1) local
- Zone défroncée : matériaux extra (N°2) local
- Zones observées
- Surfaces réaménagées en terre
- Surfaces réaménagées en béton
- Surfaces d'entretien système

ECHELLE 1/700

Annexe N°4 (Phase 6)



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS (62)
COMMUNES DE FERQUES ET RINXENT

Carrière "Vallée Heureuse"
Dossier de demande d'autorisation de renouvellement et d'extension

Carrière de la Vallée Heureuse - BP3 - Hydrogènet 62 720 RINXENT
Tel : 03.21.99.53.99 Fax : 03.21.99.53.90

SIXIEME PHASE D'EXPLOITATION
ASSOCIEE AUX GARANTIES FINANCIERES - METHODE EXHAUSTIVE ET DETAILLEE

Plan réalisé par PZE avec le logiciel AutoCAD 2004/2014
Arrêté préfectoral n° 3004/2014

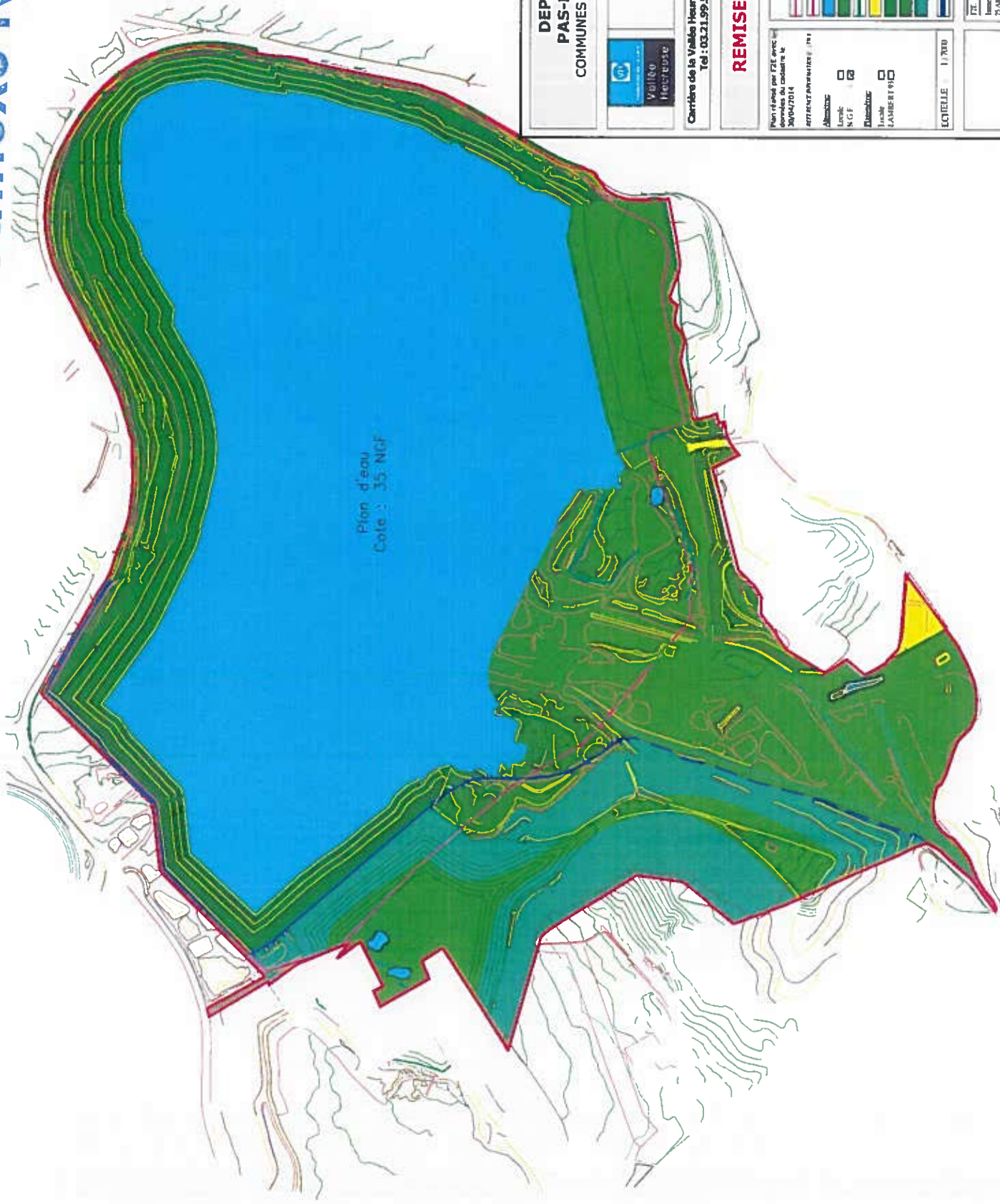
Abonnés :
Lecteur : N°11
Échelle : LAURENT 91

LEGENDE

- : Bassins
- : Piste de départ
- : Plan d'eau actuel 35 m NGF
- : Chemier d'exploitation
- : Usure des fronts (0-15 m)
- : Zone 40% rembe en bloc
- : Zones 40% : rejets dans le fait béton
- : Bords de 15 m non réaménagés
- : Zones d'entretien
- : Surface réaménagée en terre
- : Surface réaménagée en béton
- : Surface d'entretien
- : Coad d'accompagnement de l'entretien
- : de plan d'eau

ÉCHELLE 1/700

PZE - 11 rue de la République - 59100 Lille
Tél : 03 20 39 11 11 - Fax : 03 20 39 11 12
www.pze.fr



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS (62)
COMMUNES DE FERQUES ET RINXENT

Carrière "Vallée Heureuse"
Dossier de demande d'autorisation de renouvellement et d'extension

Carrière de la Vallée Heureuse - BPS - Hydraulique 62 720 RINXENT
Tel : 03.21.99.53.99 Fax : 03.21.99.53.90

REMISE EN ETAT FINALE

Plan d'eau au FE avec données de cadastre n° 30/04/2014

ARRÊTÉ DÉPARTEMENTAL N° 174

Adopté le : NCF S/GF

Échelle : Tracé LAMBERT 93

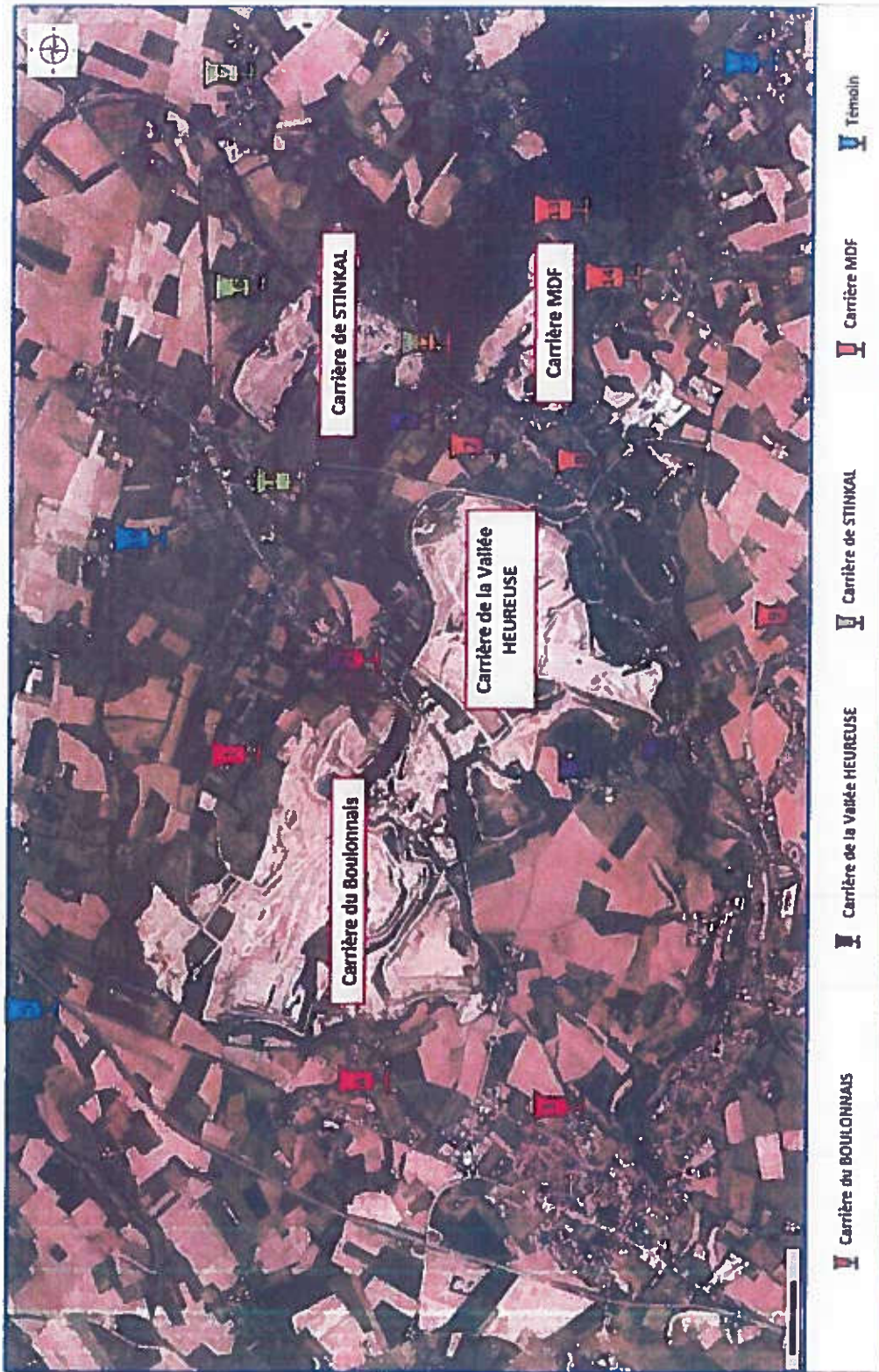
LOTIELLE 1/200

LEGENDE

- Limite de la demande d'autorisation d'exploiter
- Périmètre d'implantation
- Plan d'eau, marees, bassins
- Péripérimètre sèches semi-superficielles
- Habitats hexagoneaux
- Accès au site et travaux d'accès
- Périmètre calcaire en alternance avec des blocs
- Forêts de peupliers, Abois ou de saules
- Périmètre de la zone (Champs communs, Abois glabres, Étangs communs)
- Site des Bâties

TEL : 03 21 99 53 99
Fax : 03 21 99 53 90
www.montpellier.com

Carte de localisation des jauges OWEN



ANNEXE VII : NORMES DE MESURES

Eventuellement, l'analyse de certains paramètres pourra exiger le recours à des méthodes non explicitement visées ci-dessous. En cas de modification des méthodes normalisées, les nouvelles dispositions sont applicables dans un délai de 6 mois suivant la publication.

POUR LES EAUX :

Échantillonnage

Conservation et manipulation des échantillons	NF EN ISO 5667-3
Etablissement des programmes d'échantillonnage	NF EN 25667-1
Techniques d'échantillonnage	NF EN 25667-2

Analyses

pH	NF T 90 008
Couleur	NF EN ISO 7887
Matières en suspension totales	NF EN 872
DBO 5 (1)	NF T 90 103
DCO (1)	NF T 90 101
COT (1)	NF EN 1484
Azote Kjeldahl	NF EN ISO 25663 Azote global représente la somme de l'azote mesuré par la méthode Kjeldahl et de l'azote contenu dans les nitrites et les nitrates
Nitrites (N-NO ₂)	NF EN ISO 10304-1, 10304-2, 13395 et 26777
Nitrates (N-NO ₃)	NF EN ISO 10304-1, 10304-2, 13395 et FD T 90 045
Azote ammoniacal (N-NH ₄)	NF T 90 015
Phosphore total	NF T 90 023
Fluorures	NF T 90 004, NF EN ISO 10304-1
CN (aisément libérables)	ISO 6 703/2
Ag	FD T 90 112, FD T 90 119, ISO 11885
Al	FD T 90 119, ISO 11885, ASTM 8.57.79
As	NF EN ISO 11969, FD T 90 119, NF EN 26595, ISO 11885
Cd	FD T 90 112, FD T 90 119, ISO 11885
Cr	NF EN 1233, FD T 90 112, FD T 90 119, ISO 11885
Cr6	NFT 90043
Cu	NF T 90 022, FD T 90 112, FD T 90 119, ISO 11885
Fe	NF T 90 017, FD T 90 112, ISO 11885
Hg	NF T 90 131, NF T 90 113, NF EN 1483
Mn	NF T 90 024, FD T 90 112, FD T 90 119, ISO 11885
Ni	FD T 90 112, FD T 90 119, ISO 11885
Pb	NF T 90 027, FD T 90 112, FD T 90 119, ISO 11885
Se	FD T 90 119, ISO 11885
Sn	FD T 90 119, ISO 11885
Zn	FD T 90 112, ISO 11885
Indice phénol	XP T 90 109
Hydrocarbures totaux	NF T 90 114
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)	NF T 90 115
Hydrocarbures halogénés hautement volatils	NF EN ISO 10301
Halogènes des composés organiques absorbables (AOX)	NF EN 1485

(1) Les analyses doivent être effectuées sur échantillon non décanté

POUR LES DECHETS :

Qualification (solide massif)

Déchet solide massif : XP 30- 417 et XP X 31-212

Normes de lixiviation

Pour des déchets solides massifs XP X 31-211
Pour les déchets non massifs X 30 402-2

Autres normes

Siccité NF ISO 11465

POUR LES GAZ

Emissions de sources fixes :

Débit	ISO 10780
O ₂	FD X 20 377
Poussières	NF X 44 052 puis NF EN 13284-1*
CO	NF X 43 300 et NF X 43 012
SO ₂	ISO 11632
HCl	NF EN 1911-1, 1911-2 et 1911-3
HAP	NF X 43 329
Hg	NF EN 13211
Dioxines	NF EN 1948-1, 1948-2 et 1948-3 COVT NF X 43 301 puis NF EN 13526 et NF EN 12619. NF EN 13 649 dès février 2003 en précisant que les méthodes équivalentes seront acceptées
Odeurs	NF X 43 101, X 43 104 puis NF EN 13725*
Métaux lourds	NF X 43-051
HF	NF X 43 304
NO _x	NF X 43 300 et NF X 43 018
N ₂ O	NF X 43 305

* : dès publication officielle

Qualité de l'air ambiant :

CO	NF X 43 012
SO ₂	NF X 43 019 et NF X 43 013
NO _x	NF X 43 018 et NF X 43 009
Hydrocarbures totaux	NF X 43 025
Odeurs	NF X 43 101 à X 43 104
Poussières	NF X 43 021 et NF X 43 023 et NF X 43 017
O ₃	XP X 43 024
Pb	NF X 43 026 et NF X 43 027

Plan de localisation des points de mesure des niveaux sonores



Carte de localisation des stations sismographiques



The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This not only helps in tracking expenses but also ensures compliance with tax regulations.

In the second section, the author outlines the various methods used to collect and analyze data. This includes both primary and secondary research techniques. The primary research involves direct observation and interviews, while secondary research involves analyzing existing data sources.

The third section focuses on the statistical analysis of the collected data. It describes the use of various statistical tests to determine the significance of the findings. The results indicate a strong correlation between the variables being studied, which supports the hypothesis of the research.

Finally, the document concludes with a summary of the key findings and their implications. It suggests that the results have important implications for the field of study and provides recommendations for further research.

✓